

# Un problème délicat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **42 (1954)**

Heft 815

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268199>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

...A GENÈVE

**LA MONTRE**  
élégante et précise  
chez  
**ZBINDEN** 17, rue du Mt-Blanc  
3, rue de Coutance

**BAUMANN-JEANNERET**  
49 RUE DU STAND - 3 DE GEORGES FAYON  
SAPETERIE  
FOURNITURES ET  
MEUBLES DE BUREAUX

La femme avisée sait que le beau linge durable s'achète à

**LA LINIÈRE**  
3, RUE DU RHÔNE, GENÈVE  
Linge de maison

**BROSSERIE**  
**W. SCHUBNELL**  
Brosserie pour la toilette et le ménage  
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 2 20 73

**MERCERIE - BONNETERIE - LINGERIE**  
**M. MAGNIN**  
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

**PARCS JARDINS ROSEAIRES**  
**BOCAR**  
DES FLORES GENÈVE

(suite de la page 2)

sions. Il est certes naturel de leur demander de participer aux discussions et décisions qui touchent à leurs intérêts immédiats. Elles sauraient, par expérience, trouver les voies et moyens de faire face aux exigences de notre temps.

La collaboration de la femme s'impose de plus en plus. En général, ce ne serait pas pour elles une charge supplémentaire, car l'Etat ne ferait appel qu'à celles qui seraient spécialement qualifiées. Les femmes du Haut-Valais ont donné assez de preuves, dans le travail charitable et social bénévole, que leur intérêt pour la chose publique est depuis longtemps éveillé.

(Walliser Bote)

**Un problème délicat**

Nous recommandons l'assemblée d'Aide et conseils aux futures mères, le 19 mars (voir Carnet de la Quinzaine). On sait qu'en ce moment les discussions sont vives à propos de la question des avortements, à Genève. Ne négligez pas les séances où vous pouvez former votre opinion.

**Pour connaître les institutions internationales**

Un cours de vacances sur les Institutions internationales, avec interprétation simultanée, aura lieu à l'Université de Genève, du 12 juillet au 7 août.

**UN SPAGHETTI INCOMPARABLE !**

Extra dur, doré, prêt en 10 min., ne colle pas, reste ferme.

**EXCLUSIVITÉ DES PATES DE ROLLE**

EN ITALIE

Quelques aspects du vote féminin

On avait toujours pensé que le sort des femmes des pays méridionaux les confinait dans leurs foyers, occupées uniquement des travaux du ménage, des soins aux enfants, de couture, de raccommodages, etc., et sous la tutelle douce ou plus souvent autoritaire du mari. Pourtant, n'oublions pas qu'un empereur d'Allemagne d'avant 1900 disait: « Pour les femmes, laissez-les s'occuper des 4 K. (Kirche, Kinder, Küche, Kleider — Eglise, enfants, cuisine, vêtements).

Nous sommes bien loin de cela en 1954. A la vérité la domination et l'autorité du maître et seigneur n'est pas une question de latitude.

En Italie, avec le fascisme déjà — pourquoi le taire? — la femme a commencé à sortir du rang obscur où elle se trouvait. La paysanne a toujours travaillé avec l'homme mais a cultivé la propriété rurale, le lopin de terre et de vigne sans le concours de son mari, de ses père ou frère, car l'Italie a donné depuis longtemps au monde entier des cortèges d'émigrants. Le sol national ne permettant pas de nourrir une population en constante augmentation, les hommes, principalement, émigraient et les femmes restaient au foyer, devant, par la force des circonstances, faire face à tous les travaux.

La défaite, l'effondrement du régime fasciste, la libération du territoire, l'avènement de la République avec la reconstruction d'un gouvernement et l'élaboration de la nouvelle Constitution ont donné à la femme italienne par naissance ou par mariage le DROIT DE VOTE SANS CONDITIONS. Elles ne l'ont point demandé, elles l'ont reçu en 1947 et l'ont accepté avec joie.

Le pourcentage des femmes qui apprécient le droit de vote est plus fort que celui qui ne s'en soucie pas, et ce sont les femmes les plus cultivées qui se trouvent dans la première catégorie; les autres sont encouragées ou poussées par l'exemple des premières, par l'influence familiale, le mari, le fils. La plus ignorante étant souvent communiste, parce que, n'ayant pas reçu d'instruction, elle est poussée par le parti du mari.

La classe moyenne est souvent indifférente, mais la famille, les relations, le clergé ont leur influence, la forçant à prendre position.

Le rôle du clergé a été grand pour enjoindre aux nouvelles électrices de se rendre au lieu de vote. Peu à peu, aujourd'hui, leurs opinions se forment.

L'Italien et l'Italienne moyens savent raisonner, les années où l'Eglise et le régime fasciste étaient tout-puissants sont révolues. Quant à Moscou, toujours dangereux, parce qu'insidieux, il ne vaincra pas. Mais la misère est grande et le chômage aussi. Là est le vrai danger. Le peuple est travailleur et sobre, habitué à une vie simple, l'alcoolisme est bien moins répandu qu'en Suisse, la santé pu-

blique est robuste et saine.

Aux dernières votations des 7 et 8 juin 1953, pour le Sénat et la Chambre des Députés, le pourcentage des femmes votantes a été plus fort que celui des hommes.

Les principaux partis (et leurs emblèmes) sont les suivants:

La *Démocratie Chrétienne*, avec la Croix de Savoie.

Les *Républicains*, avec le drapeau tricolore, rouge, blanc et vert.

Les *Monarchistes*, avec la couronne et l'étoile à cinq pointes.

Les *Républicains*, avec la feuille de lierre verte.

Les *Communistes*, ainsi que d'autres partis de moindre importance, reliés aux deux premiers, très critiqués car affaiblissant les blocs.

Toutes les femmes ont voté avec ordre et discipline.

La propagande se faisait aussi bien au marché que dans les magasins. Au marché entre les vendeuses, celles-ci le plus souvent communistes, et dans les magasins où primaient les partis du centre.

Dans les salons, les avis se partageaient entre la droite, les libéraux, les démocrates et aussi les socialistes de droite.

Il existe une association appelée A.N.D.E. (Association nationale des femmes électrices), elle a pour but d'enseigner la manière de voter à celles qui sont un peu troublées par le nouveau devoir qui leur est proposé, et ce qui est demandé, ainsi que la signification des emblèmes des partis et ce qu'ils représentent, car toutes, hélas, ne savent pas lire...

Dans tous les cas sans exception, la femme italienne est très heureuse et très fière d'avoir le droit de vote. Elle l'a grandement mérité (même celle qui ne sait pas encore lire), par son attitude durant la guerre. L'homme de la rue, des salons, des églises, des écoles, des universités, et de la campagne, ne voit aucun inconvénient à ce que les citoyennes aient voix au chapitre pour le gouvernement de la nation.

Déjà depuis 1919, la femme italienne n'a pas besoin de l'autorisation maritale pour disposer de ses biens. Dans le mariage, il y a égalité des droits. Les Italiennes sont éligibles mais ne peuvent pas encore être magistrats, ni juges.

Cela viendra, sans doute, peut-être plus rapidement que le droit de vote de la femme suisse, célibataire et mariée, qui est encore traitée en mineure. Jusques à quand cette humiliation lui sera-t-elle conservée en face de ses sœurs du monde entier?

Qu'en pensent donc ces messieurs et surtout qu'attendent-ils?

L.-M. Fasanino-Auvergne

CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère  
Toiles et tissus à la main  
**Art Rustique Suisse**  
Travail artisanal du pays  
**H. CUÉNOUD**  
Av. Théâtre 1  
vis-à-vis du Théâtre  
TÉL. 22 31 10  
Blouses paysannes  
Pailles tissées  
Poterles et bois sculptés  
Grand choix de foulards imprimés  
avec plus de Lausanne et autres  
Santons suisses et valaisans

**Maison Jaccard-Ardin**  
Epicerie fine et Produits de régimes  
**V E V E Y - Simplan 33 - Tél. 5 22 41**

**ÉCOLE VINET**  
195 jeunes filles de 8 à 19 ans  
Classes secondaires régulières ou spéciales.  
Classes pour élèves de langue étrangère.  
1, ch. des Magnolias - Lausanne - Tél. 22 44 70

**FREY-WICKY**  
Trousseaux - Linge de maison  
Spécialité: draps de lit  
Rue de Lausanne 13 VEVEY

Le „Mouvement Féministe“ est en vente A Genève;

à la Librairie Payot, au Molard et à la Librairie Jullien, Bourg-de-Four.

Le journal est distribué le vendredi.

**Samedi 6 mars**

Genève: *Union des femmes*, 22, rue Et.-Dumont, 15 h. *Thé-bridge* au profit de l'Union, prix 5 fr., thé compris (s'inscrire auprès de la gérante).

**Mardi 9 mars**

Genève: Université, salle 48, 20 h. 30. *Cours d'instruction civique*, organisé par l'Université ouvrière. Cours de M. Olivier Reverdin, journaliste, *La Confédération*.

**Vendredi 12 mars**

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h. — *Assemblée de la section de lecture*, causerie de Mme A. de Watteville.

**Mardi 16 mars**

Genève: Université, salle 48, 20 h. 30. *Cours d'instruction civique*, organisé par l'Université ouvrière. Conférence de Mlle A. Quinche, avocate, *Droits et Libertés*.

Lucerne: A la Couronne, 20 h. 15. Association pour les intérêts féminins, conférence de Mlle Trudi Greiner, Dr phil., Berne, et de Mlle Rosm. Lötscher, Bâle, *La Radio et son public*.

**Mercredi 17 mars**

Genève: Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30. *Club de rapprochement*, conférence avec films sur les Nations Unies par Mlle S. Atkins, du Centre d'information de l'ONU. Invitation cordiale à toutes les femmes que cela intéresse.

**Vendredi 19 mars**

Lausanne: 9, rue Centrale. Institut de langue italienne. 20 h. 30.  *Suffrage féminin*, séance mensuelle. M.R. Benoît, directeur des Abattoirs de Lausanne, député, parlera des animaux: « Aimer les animaux, c'est les protéger ». Séance publique.

Genève: Salle centrale, place de la Madeleine, 20 h. 30. Assemblée générale de l'*Aide et conseils aux futures mères*. Conférence de Mlle Amiot, directrice du Foyer maternel de la rue des Acacias, Paris, sur *Les Hôtels maternels*.

**Samedi 20 mars**

Reconvilier: Hôtel de l'Ours. Assemblée annuelle jurassienne des femmes de la campagne. Exposé de M. M. Bindit, préfet, sur *La femme dans la cité*.

**Samedi 20 mars**

Genève: Cinéma Central, 23, rue de Chantepoulet, 17 h. 30. *Jeux interdits*, film commenté par M. Kohler, critique cinématographique, et Mlle Müller, psychologue.

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

**Camp de repos pour femmes fatiguées**

**Unions chrétiennes féminines**

Les Unions chrétiennes féminines du canton de Vaud organisent pour la septième fois des camps destinés aux femmes fatiguées.

Se laisser vivre pendant cinq jours, sans soucis de ménage, de cuisine, de profession et recevoir dans des entretiens, des moments de recueillement et par des causeries, des suggestions pratiques, des visions neuves, une nourriture pour l'âme et pour le cœur. C'est une aubaine dont deux cent soixante femmes ont déjà su profiter au cours de ces dernières années.

**Dates**

Du lundi 8 mars, dès 15 heures, au samedi 13 mars, au début de l'après-midi, camp présidé par Mmes R. Raymond, V. Bridel et P. Jaillard.

Du lundi 15 mars, dès 15 heures, au samedi 20 mars, au début de l'après-midi, camp présidé par Mmes A. Dunant, D. Pahud.

Du lundi 22 mars, dès 15 heures, au samedi 27 mars, début de l'après-midi, camp présidé par Mlles M. Brun, V. Rosset, M. Broyon et A. Haefelfinger.

L'horaire des journées comporte la causerie, en fin de matinée, des après-midi libres, de courtes veillées familiales le soir.

Le coût de chacun des camps est de 45 fr., service compris. Le café noir et le thé de l'après-midi sont facultatifs et se paient à part.

Inscriptions jusqu'à 4 mars pour les deux premiers camps et jusqu'à 15 mars pour le troisième camp, auprès de Mme P. Jaillard, 4, ch. Verdonnet, Lausanne, tél. 23 59 50. Dès le 8 mars, renseignements et inscriptions à la Pension Beau-Site, Corseaux, tél. 5 10 36.

**Emissions radiophoniques**

Tous les vendredis à 13 h. 45:

*La femme chez elle*

Samedi 6 mars à 14 h.:

*Arc-en-ciel*, micromagazine de la femme. Invitée de la quinzaine: une femme peintre, *Mme Dottrens*, une fenêtre ouverte sur le monde, *La Suisse alémanique*, etc.

Mercredi 10 mars à 18 h. 30:

Le métier que j'ai choisi: *Architecte* par Yvette Z'Graggen.

Samedi 20 mars à 14 h.:

*Arc-en-ciel*, micromagazine de la femme. Invitée de la quinzaine: *Yvonne Printemps*, présentée par Guy Tréjean; fenêtre ouverte sur le monde: *La Hollande*; puissance d'une simple femme, par A Schmitt, etc.

**Carnet de la Quinzaine**

**Vendredi 5 mars**

Genève: Cathédrale de Saint-Pierre, 20 h. 30. *Journée universelle de prière*. Culte présidé par Mme Bard, pasteur et M. Vissert Hooft, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises.

Berne: Salle de la Monnaie (zur Münz), 20 h. 30. Groupe suffragiste romand, discussion de l'Ordonnance du 26 janvier 1954 concernant les organismes civils de protection et de secours, avec la participation de M. J. Martin, du Service fédéral de protection antiaérienne.